

PLEINS FEUX SUR...

LES DISCRIMINATIONS LIÉES AU VIH ENVERS LES FEMMES ET LES FILLES



#ZÉRO DISCRIMINATION
ENVERS LES FEMMES ET LES FILLES

LES DISCRIMINATIONS LIÉES AU VIH ENVERS LES FEMMES ET LES FILLES

Dans le monde entier, les inégalités entre les sexes, la violence, la pauvreté et l'insécurité continuent d'exposer à un risque de contamination excessif les femmes et les filles, en particulier celles appartenant aux communautés marginalisées et exclues.

GARANTIR UNE PARTICIPATION ÉGALE À LA VIE POLITIQUE

Il est crucial de prendre en compte le leadership et l'engagement des femmes à tous les niveaux de la riposte au sida. De nombreux pays donnent de plus en plus de poids à l'engagement des femmes et des jeunes dans l'élaboration de réglementations, directives ou stratégies liées au VIH. Cependant, il n'est pas clair dans quelle mesure leur point de vue est réellement pris en compte lors de la prise de décision. Les données fournies à l'ONUSIDA montrent que tous les pays ne respectent pas les droits des communautés les plus touchées pour ce qui est de leur participation à la prise de décision nationale concernant le VIH.

Depuis des décennies, les organisations de femmes sont le fer de lance de la riposte au sida. Elles mobilisent des communautés pour demander des comptes et œuvrent en vue de la justice sociale pour les personnes vivant avec le VIH, ainsi que de programmes inclusifs et reposant sur les droits humains. Leur travail et leur créativité restent indispensables pour poursuivre la riposte à l'épidémie du VIH et pour défendre les droits des femmes et des filles. Ces organisations et les communautés qu'elles servent doivent rester au cœur de la riposte au sida. Si tel est le cas et que la Déclaration et le Programme d'action de Beijing se concrétisent, alors le monde sera en mesure de mettre fin à l'épidémie du sida, menace pour la santé mondiale.

FAIRE RESPECTER LES DROITS HUMAINS ET LES LOIS AUTONOMISANTES

Alors que certains pays œuvrent pour entériner et protéger les droits des femmes dans les lois et les statuts, beaucoup d'autres rechignent à passer à l'acte. Ainsi, il n'est pas rare de trouver des lois discriminant les femmes et les filles, alors que les lois défendant les droits fondamentaux des femmes et les protégeant des inégalités de traitement sont loin d'être la norme. Il est impératif de supprimer ces lois discriminatoires pour instaurer une société juste et arriver à une riposte au sida efficace.

Le déséquilibre des rapports de force entre les genres favorise l'épidémie et affecte tous les aspects de la riposte au sida. Il empêche les femmes de décider comment, quand et avec qui avoir des relations sexuelles. Il détermine leur recours aux services liés VIH et à la santé. Et il réduit les chances des femmes de mener une existence exempte de violence basée sur le genre et de demander justice lorsque leurs droits ont été bafoués. L'âge minimum pour faire un test du VIH doit être abaissé à 15 ans ou davantage.

Des lois instaurant des sanctions limitent la liberté des travailleur(se)s du sexe à négocier l'utilisation du préservatif avec leurs clients et à éviter les violences. Elles réduisent leur accès aux services de prévention et de traitement du VIH. Il n'est pas rare que la police considère la possession, par exemple, de préservatifs comme la preuve que des femmes

vendent des services sexuels. Elle se sert alors de ce prétexte pour harceler, extorquer de l'argent, procéder à des arrestations ou justifier des violences. La criminalisation de la consommation de drogue touche également de manière disproportionnée les femmes toxicomanes. Dans les pays où règnent des lois instaurant des sanctions sévères, le taux de dépistage du VIH est beaucoup plus bas chez les communautés ciblées.

La décriminalisation est une stratégie efficace et vitale pour assurer le succès de la prévention du VIH. Des études indiquent qu'entre 33 % et 46 % des nouvelles infections parmi les travailleur(se)s du sexe et leurs partenaires pourraient être évitées dans les 10 ans si des réformes de la législation et d'autres actions étaient mises en place pour créer un environnement de travail plus sûr et encourager les rapports sexuels à moindre risque. De même, dans les pays où la consommation de drogue est décriminalisée et que des programmes complets de réduction des risques sont disponibles, on assiste généralement à une baisse vertigineuse des taux d'infection au VIH chez les toxicomanes.

GARANTIR LA JUSTICE ÉCONOMIQUE

Les discriminations envers les femmes et les filles dans le système éducatif et sur le marché du travail sont source d'insécurité économique et sociale qui réduit leur liberté d'agir et leur bien-être. Beaucoup de filles n'ont pas le droit d'aller à l'école si elles sont enceintes. Les femmes sont surreprésentées dans les secteurs informels et non réglementés de l'économie. À cela viennent s'ajouter les soins aux proches et les tâches ménagères non rémunérés, les inégalités au niveau des droits à la propriété et à la succession, ainsi qu'une autonomie financière restreinte. Tout cela détermine la vie des femmes et des filles à travers le monde.

Les discriminations basées sur le genre réduisent les opportunités économiques des femmes, ainsi que leur capacité à prendre des décisions au sein de leur relation et de leur famille, ce qui augmente leur risque d'infection au VIH. Les relations sexuelles rémunérées, y compris entre de jeunes femmes et des hommes plus âgés, ou la multiplication des relations peuvent être des stratégies de survie pour des femmes vivant dans la pauvreté et celles confrontées à des difficultés de subsistance. Mais cela augmente également leurs risques de contamination.

La couverture sanitaire universelle se doit de promouvoir un accès équitable à des soins de santé de qualité. Elle comprend de nombreuses améliorations, notamment : la suppression des barrières sexospécifiques, l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination, la création de stratégies dédiées aux ados ou encore l'intégration des communautés de femmes dans la prise de décision et le suivi de l'accès aux services qui leur sont dus. Par exemple, les frais à la charge de la patiente et les redevances pour les services de santé empêchent les femmes et les filles qui ne disposent pas de moyens économiques ou de leur autonomie de bénéficier de soins de santé.

Les pays disposant de réglementations et de programmes d'aide à la notification du partenaire doivent garantir que la communication de cette information est volontaire et que la confidentialité est respectée. Cela est particulièrement essentiel lorsque des femmes enceintes ou non sont diagnostiquées avec le VIH.

METTRE UN TERME À LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

La violence basée sur le genre est inacceptable, elle représente une violation des droits humains les plus fondamentaux des femmes et doit être éradiquée. Il est essentiel de renforcer le cadre légal et politique en vue de protéger les femmes et les filles des inégalités et des violences basées sur le genre qui entravent l'accès aux services liés au VIH.

Les hommes perpétrant des violences envers les femmes ont tendance à être exposés à un risque plus élevé de VIH et d'infections sexuellement transmissibles. Par ailleurs, ils utilisent moins les préservatifs ce qui augmente le risque de transmission du VIH. Les abus au cours de la grossesse réduisent la propension des femmes de faire un dépistage du VIH ou de recourir à des services du VIH afin d'éviter la transmission verticale aux nouveau-nés.

La séropositivité peut aussi attirer les violences. Les femmes vivant avec le VIH signalent souvent avoir subi des violences, y compris de la part de leur partenaire intime et de membres de leur famille, ou avoir peur des violences. Pour beaucoup, un diagnostic positif a marqué le début des violences ou les a intensifiées. Les femmes vivant avec le VIH sont particulièrement exposées à la violence institutionnalisée, aux mauvais traitements et aux violations des droits à la santé de la reproduction dans les situations de santé, y compris la stérilisation et l'avortement forcés.

La violence et la peur de la violence entravent l'accès aux services liés au VIH. Les femmes ont ainsi particulièrement du mal à décider du moment des rapports sexuels, de leur partenaire sexuel et à négocier des rapports sexuels à moindre risque. Cette peur décourage de nombreuses femmes vivant avec le VIH à révéler leur statut sérologique à leur partenaire, à leur famille et au personnel de santé. En outre, elle complique le suivi du traitement du VIH chez les femmes et les filles. À l'heure actuelle, des recherches semblent indiquer que le stress causé par les violences peut potentiellement réduire l'efficacité de la thérapie antirétrovirale.

FOURNIR DES SOINS DE SANTÉ SANS STIGMATISATION NI BARRIÈRE

Le droit des femmes à avoir le contrôle sur les décisions concernant leur vie sexuelle et reproductive est fondamental. Il doit être au cœur de la riposte au sida. Les lois et les réglementations devraient protéger ces droits pour tout le monde, sans discriminer personne. Les personnes dont les droits à la santé de la reproduction et sexuelle sont

LES ADOLESCENTES ET LES JEUNES FEMMES

Il est nécessaire de fournir une éducation sexuelle complète, des programmes sur les compétences de la vie courante adaptés aux différentes tranches d'âge, et de soutenir les groupes d'entraide de femmes et de filles. Les adolescentes et les femmes issues de populations clés ont besoin de programmes spécifiques dirigés par leur communauté, car ces dernières sont les mieux placées pour apporter des services qui jouissent de la confiance des membres de leur communauté.

Un grand nombre de pays à travers le monde limitent l'accès des adolescent(e)s au dépistage et au traitement du VIH. Ce type de lois et de réglementations peut également compliquer ou empêcher l'accès des adolescent(e)s à un outil de prévention extrêmement efficace, la prophylaxie pré-exposition.



bafoués devraient pouvoir avoir accès au système judiciaire pour demander réparation. Les comportements stigmatisant les femmes vivant avec le VIH ou les jeunes femmes ayant une vie sexuelle active les empêchent d'accéder aux services de santé et doivent, par conséquent, cesser.

Dans la plupart des pays, le risque d'infection au VIH chez les travailleuses du sexe, les femmes transgenres, les consommatrices de drogues injectables et les femmes incarcérées est plus élevé que chez les autres femmes. Les femmes séropositives issues de populations clés sont particulièrement exposées aux violences, à la stigmatisation et à la discrimination. Elles nécessitent par conséquent un soutien spécifique apporté par des femmes dans la même situation.

Les hommes devraient jouer un rôle essentiel pour protéger leur santé, celle de leur partenaire et de leur enfant, mais aussi pour instaurer un environnement qui soutienne les femmes tout au long de la grossesse. Les stratégies invitant les hommes à prendre leur santé en main en se faisant dépister et soigner contre le VIH, mais aussi à lutter contre les violences envers les femmes et pour l'autonomisation de ces dernières sont essentielles pour améliorer les soins des mères et des enfants.

FOURNIR UNE ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE GRATUITE

La gratuité de l'éducation primaire et secondaire pour l'ensemble des jeunes, y compris les jeunes femmes et les filles, est un levier important du changement pour la riposte au sida. Des études montrent que la scolarisation des filles vivant dans des pays d'Afrique à forte prévalence divise par deux leur risque d'infection au VIH. Il a été prouvé que l'autonomisation des femmes et des filles par le biais d'aides comme des subventions en espèces liées à la fréquentation scolaire permet de réduire les nouvelles infections au VIH et d'augmenter les chances pour les jeunes femmes et les filles de rester scolarisées ou de retrouver le chemin de l'école.

Le niveau de connaissances sur la prévention du VIH est incroyablement bas chez les jeunes. Ce retard concerne également d'autres aspects de la santé de la reproduction et sexuelle, dont les infections sexuellement transmissibles, la contraception et les idées reçues sur la menstruation chez les filles. Il est grand temps de changer la donne. Une éducation sexuelle complète adaptée à l'âge des enfants devrait être accessible à toutes et à tous.

LUTTER EN FAVEUR D'UNE JUSTICE CLIMATIQUE

Certains groupes, comme les personnes vivant avec le VIH, les femmes et les enfants, et les populations clés à risque comme les personnes transgenres, incarcérées ou s'injectant des drogues, et les travailleur(se)s du sexe sont davantage touchés par le VIH. Les situations d'urgence, les catastrophes ou les conflits aggravent cette vulnérabilité.

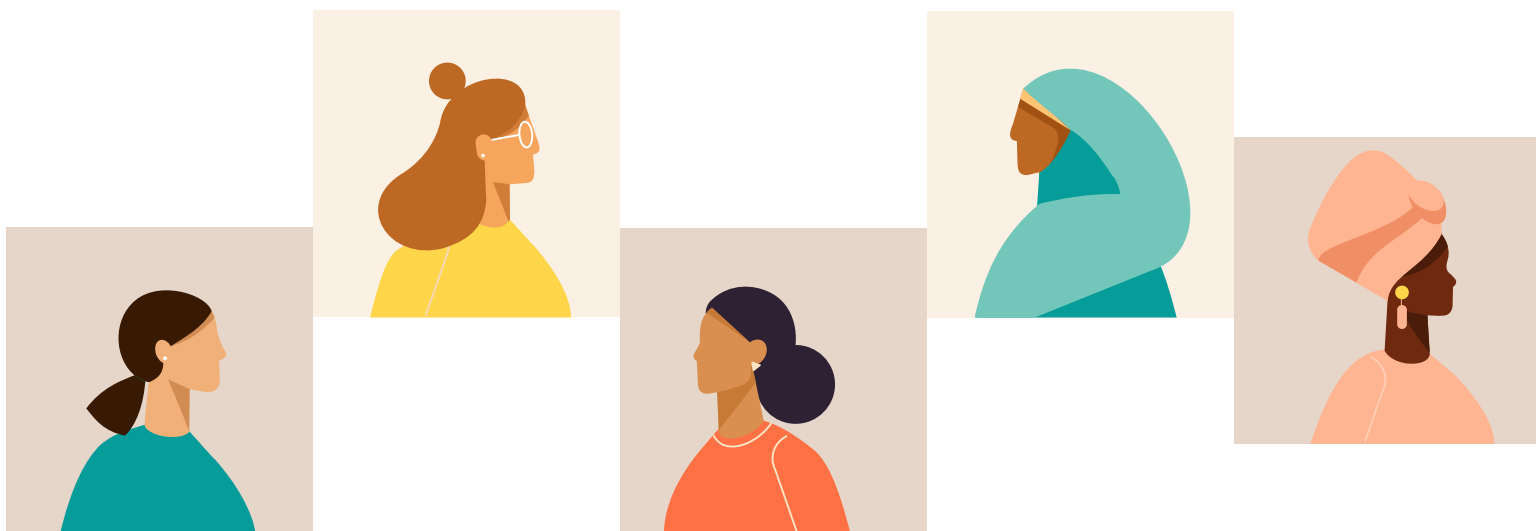
Outre les difficultés à poursuivre leur traitement contre le VIH, les personnes séropositives signalent une multiplication des cas de stigmatisation et de discrimination liés au virus. Cette dernière vient s'ajouter aux défis rencontrés au cours des situations d'urgence climatique et complique leur accès aux services comme la santé, l'éducation et à ceux de première nécessité comme la nourriture et un logement d'urgence. La crise climatique va renforcer les mouvements migratoires ce qui va fragiliser l'accès à la prévention du VIH, aux efforts de santé et à la continuité du traitement. La crise migratoire déstabilise également les formes de solidarité traditionnelles au sein des communautés.

LE VIH, LES FEMMES ET LES FILLES

INFORMATIONS CLÉS

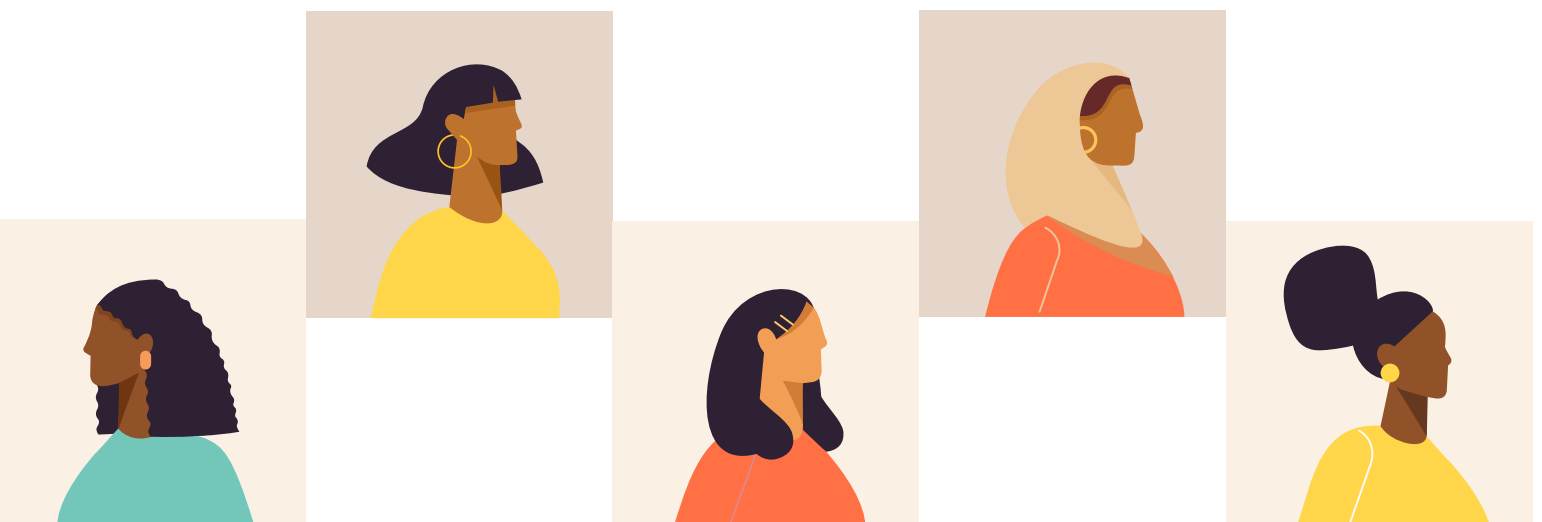
CHAQUE SEMAINE, ENVIRON 6 000 JEUNES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 24 ANS SONT INFECTÉES PAR LE VIH, SOIT 860 PAR JOUR.

- En 2018, on estimait que 18,8 millions de femmes âgées de 15 ans et plus vivaient avec le VIH dans le monde. Elles représentaient ainsi 52 % des personnes séropositives âgées de 15 ans et plus.
- Nous avons encore du chemin à parcourir pour parvenir à l'objectif global de ramener les nouvelles infections au VIH chez les adolescentes et les jeunes femmes à moins de 100 000 d'ici 2020. En 2018, ce chiffre atteignait 310 000 [190 000–460 000], soit trois fois l'objectif fixé.
- Chaque semaine, environ 6 000 jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans sont infectées par le VIH, soit 860 par jour.
- Dans le monde entier, les adolescentes et les jeunes femmes représentaient 60 % des 510 000 nouvelles infections au VIH [300 000–740 000, estimation] touchant cette tranche d'âge en 2018.
- En Afrique subsaharienne, la région la plus affectée par l'épidémie de VIH dans le monde, les femmes représentaient 59 % des nouvelles infections chez les adultes (15 ans et plus) en 2018.
- Les maladies opportunistes liées au sida demeurent la première cause de mortalité chez les femmes en âge de procréer.
- En 2018, près de 82 % [62– >95%] des femmes enceintes vivant avec le VIH dans le monde suivaient une thérapie antirétrovirale qui empêche également la transmission du virus à leur enfant.
- Il est prouvé que les violences exercées par un partenaire intime augmentent le risque de contamination de 50 % chez les femmes vivant dans des régions à haute prévalence du VIH.
- Les femmes et personnes transgenre travailleur(se)s du sexe sont exposés à un risque d'infection au VIH respectivement 11 fois plus élevé par rapport au reste de la population adulte âgée de 15 à 49 ans. Les femmes en prison ont cinq fois plus de probabilité que les autres femmes de vivre avec le VIH. Les femmes qui s'injectent des drogues ont un risque d'infection au VIH 17 fois plus élevé que les autres femmes.



- Des études menées dans des pays à revenu intermédiaire et faible fournissant des données sur la période 2013 à 2018 montrent que moins d'un tiers des jeunes a des connaissances précises sur la transmission et la prévention du VIH. En Afrique subsaharienne, 7 jeunes femmes sur 10 ne disposent pas de connaissances complètes sur le VIH.
- En 2019, les ados de moins de 18 ans avaient besoin de l'autorisation expresse de leurs parents dans 105 pays sur 142 afin de faire un test du VIH, et, dans 86 pays sur 138 ayant fourni des informations, ces jeunes avaient besoin d'un tel accord pour accéder au traitement et aux soins liés au VIH.
- Le travail du sexe est criminalisé ou passible de sanctions dans 88 pays au moins.
- Les personnes transgenres sont criminalisées et/ou poursuivies par la justice dans 19 pays.
- Les relations sexuelles entre personnes du même sexe sont criminalisées dans 66 pays au moins et sont passibles de mort dans au moins 10 pays.
- En 2019, des lois criminalisant la transmission, la non-divulgaration ou l'exposition au VIH existent dans 82 pays sur 119 ayant fourni des informations.
- Six pays ont signalé que la transmission verticale du VIH demeure une infraction pénale.
- En 2019, 13 pays ont signalé disposer de lois, réglementations ou règles en vigueur faisant du dépistage du VIH une condition pour se marier.
- En 2019, seuls 45 pays sur 106 ayant fourni des informations disposaient de programmes d'échange d'aiguilles et de seringues destinés aux personnes s'injectant des drogues et seuls 48 sur 134 fournissaient un traitement de substitution aux opioïdes.
- En 2016, dans le monde, plus de 2,57 millions de personnes séropositives étaient touchées par une crise humanitaire, la moitié au moins d'entre elles étaient des femmes.

EN 2016, DANS
LE MONDE,
PLUS DE
2,57
MILLIONS DE
PERSONNES
SÉROPOSITIVES
ÉTAIENT
TOUCHÉES PAR
UNE CRISE
HUMANITAIRE,
LA MOITIÉ AU
MOINS D'ENTRE
ELLES ÉTAIENT
DES FEMMES.





20 Avenue Appia
1211 Genève 27
Suisse

+41 22 791 3666

unaids.org